

Question de privilège

• (1500)

[Français]

LES MINORITÉS LINGUISTIQUES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. En échange d'une somme d'argent, une contribution fédérale de l'ordre de 26 millions de dollars sur dix ans, la Saskatchewan s'est engagée à mettre sur pied un système de contrôle et de gestion des écoles de la minorité, c'est-à-dire des Fransaskois.

On sait que le gouvernement s'est retiré de ce contrat. Étant donné que la Saskatchewan a brisé le contrat, est-ce que le fédéral ne devrait pas retirer sa contribution à la province et la donner plutôt à la minorité qui, elle, pourrait s'occuper de ses affaires?

Des voix: Bravo!

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, clairement, il y a une entente Canada-Saskatchewan de 26 millions de dollars. J'ai dit également que je regrettais le retard dans la présentation de la législation afin de donner la gérance des écoles à la communauté et aux parents francophones. Il y a des sommes d'argent qui sont transférées par l'entremise de cet accord ou de cette entente pour un processus qui est en train d'être mis en place, et nous allons continuer avec l'entente qui est en place. Moi, je vois l'engagement du gouvernement de la Saskatchewan très ferme, malgré le retard, et notre engagement aussi est ferme.

[Traduction]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, la Cour suprême du Canada a décidé que les minorités ont le droit de contrôler et de gérer leurs propres établissements d'enseignement.

Nous savons que quatre provinces, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, ont déjà un tel système, mais que les autres n'en ont pas. Le secrétaire d'État du Canada va-t-il convoquer les provinces à une conférence où l'on pourra discuter de cette question selon un emploi du temps établi et d'une manière positive, pour régler ce problème qui est en train de s'aggraver?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, dans deux semaines ou un peu

moins, j'aurai un entretien avec le ministre de l'Éducation de l'Alberta, M. Dinning, Je voudrais savoir quels progrès nous pouvons réaliser dans ce domaine.

Cet entretien fait suite à une réunion très constructive que j'aie eue avec l'ACFA, l'Association canadienne-française de l'Alberta. J'ai l'intention d'écrire à tous mes homologues provinciaux et j'espère pouvoir accomplir de grands progrès en cette affaire que le député et tous ses collègues considèrent comme très importante.

M. le Président: Je voudrais informer la Chambre que le député de Port Moody—Coquitlam a soulevé la question de privilège. Immédiatement après, j'entendrai le leader du gouvernement à la Chambre. Cependant, le leader à la Chambre a un point à soulever qui, à mon avis, serait utile à la Chambre, si celle-ci y consentait, je l'entendrais en premier lieu. Puis, j'entendrais le député, mais pour cela il me faut le consentement de la Chambre.

Des voix: D'accord.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Andre: Monsieur le Président, je voudrais simplement mentionner que j'ai l'intention de désigner demain comme journée réservée à l'opposition.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE**LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS**

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question de privilège a trait à une réponse donnée au cours de la période des questions.

Comme vous le savez, monsieur le Président, j'essaie obstinément depuis trois ans d'amener le gouvernement à parler de la question des vendeurs d'armes internationaux, et plus précisément de notre participation dans l'affaire de la Contra et de l'Iran. J'ai posé aujourd'hui la question au premier ministre qui a laissé entendre qu'elle était à certains égards subversive, déloyale ou perfide.

J'ai le sens de l'humour tout comme le premier ministre, mais je posais là une question très sérieuse. Il s'agit d'une affaire grave. Ce n'est pas une blague. Nous essayons depuis trois ans d'amener le gouvernement à dévoiler les résultats d'une enquête menée au Canada sur cette très grave affaire.